



Transport  
Canada

Transports  
Canada



TP 13595F  
(09/2010)

# Contrôle des navires par l'État du port

Rapport annuel de 2009



TC-1004145



Canada

<p><b>Autorité responsable</b></p> <p>Le directeur, Exploitation et programmes environnementaux est responsable de ce document, y compris de ses modifications, corrections et mises à jour.</p>	<p><b>Approbation</b></p> <hr/> <p>Richard Day  Directeur, Exploitation et programmes environnementaux  Sécurité maritime</p>
--	---

**Date de diffusion initiale : septembre 2010**

**Date de révision :**

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2010.**

Transports Canada autorise la reproduction de la présente TP 13595F au besoin. Toutefois, bien qu'il autorise l'utilisation du contenu, Transports Canada n'est pas responsable de la façon dont l'information est présentée, ni des interprétations qui en sont faites. Il se peut que la présente TP 13595F ne contienne pas les modifications apportées au contenu initial. Pour obtenir l'information à jour, veuillez communiquer avec Transports Canada.

TP 13595F  
(09/2010)

TC-1004145

## INFORMATION SUR LE DOCUMENT

<b>Titre</b>	Contrôle des navires par l'État du port -- Rapport annuel de 2009		
<b>TP n°</b>	13595F	<b>Édition</b>	2009 SGDDI n°6112877
<b>Catalogue n°</b>	T34-23/2009F-PDF	<b>ISBN</b>	978-1-100-95849-1
<b>Auteur</b>	Exploitation et programmes environnementaux (AMSE)	<b>Téléphone</b>	613-991-3137
	Tour C, Place de Ville	<b>Télécopieur</b>	613-993-8196
	330, rue Sparks, 10 <sup>e</sup> étage	<b>Courriel</b>	<a href="mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca">securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca</a>
	Ottawa (Ontario) K1A 0N8	<b>URL</b>	<a href="http://www.tc.gc.ca/Sécuritémaritime">http://www.tc.gc.ca/Sécuritémaritime</a>

## TABLEAU DES MODIFICATIONS

<b>Dernière révision</b>				
<b>Prochaine révision</b>				
Révision n°	Date de parution	Pages concernées	Auteur(s)	Courte description de la modification

## **Table des matières**

---

Initiatives Canadiennes.....	1
Données statistiques sur le contrôle des navires par l'État du port au Canada pour 2009.....	2
Tableau 1 : Comparaison des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années.....	2
Figure 1 : Inspections par type.....	3
Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par l'État du pavillon au cours des cinq dernières années.....	4
Tableau 3 : Inspections par les centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années.....	5
Tableau 4 : Campagne d'inspection concentrée - inspections par les centres de Transports Canada.....	6
Figure 2 : Types d'inspections menées par région en 2009.....	7
Tableau 5 : Navires détenus au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années.....	8
figure 3 : navires inspectés par type.....	9
figure 4 : anomalies par catégorie.....	10
figure 5 : nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par une organisation reconnue.....	11
figure 6 : détentions par types de navires.....	12

## **Initiatives Canadiennes**

---

En 2009, le Canada a participé à la réunion du comité du Mémorandum d'entente (ME) de Paris (PSCC42) et à celle du ME de Tokyo (PSCC19). Le Canada a été représenté aux deux séminaires organisés à l'intention des inspecteurs chargés du contrôle des navires par l'État du port (ICCNEP) dans le cadre des ME de Paris et de Tokyo, et il a participé activement aux réunions du Groupe d'évaluation technique du ME de Paris. Le Canada s'est joint également aux membres des pays signataires des ME de Paris et de Tokyo pour mener la campagne d'inspection concentrée (CTC) concernant les ententes sur la mise à l'eau des canots de sauvetage, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2009. Le Canada participe au programme d'échange des inspecteurs chargés du CNEP mis sur pied dans le cadre du ME de Tokyo et a accueilli le programme d'échange des inspecteurs chargés du CNEP de l'administration maritime de la Nouvelle-Zélande en avril 2009.

Chaque année, la Sécurité maritime de Transports Canada (SMTC) dirige deux (2) cours sur le contrôle des navires par l'État du port à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les participants peuvent être des inspecteurs nouveaux ou expérimentés et, à l'occasion, des membres de la Garde côtière américaine et des inspecteurs venant de pays membres des autres mémorandums d'entente relatifs au CNEP. Ils passent six jours en classe et une journée à faire une inspection concrète de navire. Le cours permet aux inspecteurs maritimes d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour exécuter efficacement leurs fonctions et responsabilités en qualité d'inspecteurs chargés du CNEP. En réalité, ils sont tenus de réussir ce cours avant de pouvoir mener des inspections sur des navires étrangers conformément aux ME de Paris et de Tokyo.

Deux cours ont eu lieu cette année :

1. Un cours a été offert du 13 au 21 février. Onze inspecteurs de la Sécurité maritime de Transports Canada (SMTC) et 2 observateurs y ont participé; de ces derniers, un provenait de la Sécurité de Transports Canada et l'autre des Bermudes.
2. Un deuxième cours a été offert du 27 octobre au 4 novembre et parmi les participants, il y avait 12 inspecteurs de la SMTC et 2 observateurs, dont un provenait du Bureau de la sécurité des transports et l'autre du Chili.



Les instructeurs étaient M. Roy Alemao, gestionnaire, Normes relatives aux inspections par l'État du port, et M. Gordie Mann, inspecteur maritime principal du centre de Transports Canada dans la Région du Pacifique, situé à Vancouver.

**Données statistiques sur le contrôle des navires par l'État du port au Canada pour 2009**

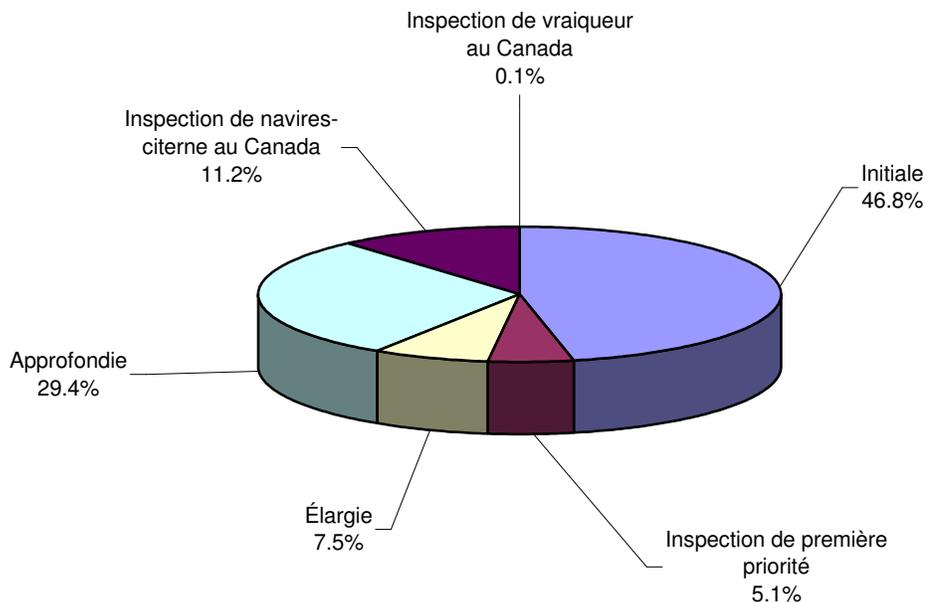
Réalisées aux termes de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et des ME de Paris et de Tokyo, les inspections de CNEP au Canada évaluent le degré de conformité des navires étrangers par rapport aux conventions internationales. Les 1005 inspections réalisées en 2009 étaient moins nombreuses que celles exécutées en 2007. Parmi les navires inspectés en 2009, 40 pourcent comptaient des anomalies, ce qui était légèrement plus élevé qu'en 2008. Cependant, une diminution du nombre de navires détenus en raison d'anomalies a été constaté par rapport à 2008. Un navire est mis en détention lorsque son état ou celui de son équipage présente une menace déraisonnable de dommages au milieu maritime.

**Tableau 1 : Comparaison des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années**

NAVIRES	2009	2008	2007	2006	2005
Inspections	1005	1099	1,134	1,237	1,277
Avec Anomalies	401	426	434	513	482
Détentions	26	31	43	27	49

L'âge moyen des navires inspectés au Canada en 2009 était de 24 ans.

**Figure 1 : Inspections par type**



En 2009, le nombre d'inspections initiales s'est chiffré à 46,8 pourcent, soit une légère augmentation par rapport à 45,3 pourcent en 2008. Au cours d'une inspection initiale, la documentation et l'état général du navire et de l'équipage sont vérifiés.

En 2009, les inspections élargies ont connu une augmentation pour passer de 5,8 pourcent (2008) à 7,5 pourcent (2009), tandis que le pourcentage des inspections approfondies a augmenté de 4 pourcent par rapport à 2008. Les inspections de première priorité ont diminué pour passer de 11,6 pourcent (2008) à 5,1 pourcent (2009). Comme l'indique la figure 1, le pourcentage est demeuré sensiblement le même en 2009 après avoir connu une augmentation importante entre 2007 et 2008. La politique canadienne, dans le cadre du CNEP, exige que tous les navires-citernes étrangers soient inspectés lors de leur première visite au Canada et une fois chaque année par la suite.

**Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par l'État du pavillon au cours des cinq dernières années**

PAYS	2009	2008	2007	2006	2005
Afghanistan	0	1	0	0	0
Algérie	0	0	1	1	1
Allemagne	13	10	13	20	26
Antigua-et-Barbuda	19	25	21	23	21
Antilles néerlandaises	2	0	5	3	4
Arabie saoudite	2	1	3	2	3
Bahamas	94	84	128	125	102
Bahreïn	0	0	0	0	1
Barbade	7	7	8	3	11
Belgique	1	1	0	2	3
Belize	0	0	0	0	1
Bermudes	16	18	14	12	10
Brésil	0	0	0	0	1
Bulgarie	0	1	2	2	6
Caimans, Îles	6	11	11	6	11
Cambodge	0	0	2	0	0
Chili	0	0	0	0	1
Chine, République pop.	17	15	13	8	8
Chypre	40	34	37	52	59
Comores	0	0	0	0	2
Cook, Îles	1	1	0	0	0
Corée, République de	10	12	14	12	7
Corée, République populaire démocratique	0	0	0	1	0
Croatie	2	3	2	4	10
Danemark	20	10	14	9	14
Égypte	0	1	3	1	1
Émirats arabes unis	0	0	1	0	0
Espagne	1	0	0	0	0
États-Unis	6	13	20	30	27
Finlande	1	1	3	3	2
France	1	2	2	6	3
Gibraltar	2	4	0	5	4
Grèce	55	67	72	64	92
Grenade	0	0	1	0	0
Hong Kong	68	65	51	81	76
Inde	3	11	4	7	7
Indonésie	0	0	0	0	1
Iran	0	1	0	0	1
Irlande	1	2	2	2	1
Israël	1	2	2	2	8
Italie	19	18	13	18	19

PAYS	2009	2008	2007	2006	2005
Jamaïque	2	0	3	1	0
Japon	6	1	3	3	3
Koweït	0	0	0	0	2
Lettonie	0	0	0	0	1
Libéria	114	121	125	130	137
Libye	1	0	0	0	0
Lituanie	2	0	3	2	7
Luxembourg	1	0	3	3	3
Malaisie	8	3	5	4	4
Maldives	0	0	0	0	2
Malte	50	46	47	34	51
Man, Île de	16	15	17	14	17
Marshall, Îles	81	99	80	98	107
Mexique	0	0	0	0	1
Mongolie	0	0	0	0	1
Myanmar, Union du	0	0	0	2	0
Norvège	27	31	42	50	47
Panama	168	219	209	249	197
Pays-Bas	24	20	22	24	16
Philippines	4	7	6	9	13
Pologne	0	0	0	1	0
Portugal	0	0	0	0	1
Qatar	1	1	2	2	0
Royaume-Uni	13	10	15	15	19
Russie, Fédération de	2	5	5	10	6
Saint-Kitts-et-Nevis	0	1	0	0	0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2	4	4	4	6
Seychelles	3	3	0	0	3
Singapour	53	65	52	44	53
Slovaquie	0	0	0	1	0
Suède	1	10	12	15	14
Suisse	2	1	2	0	0
Taïwan	1	2	1	1	1
Thaïlande	3	1	3	4	4
Turquie	3	4	1	3	7
Tuvalu	0	0	0	1	0
Ukraine	0	0	0	1	1
Vanuatu	8	7	9	10	9
Venezuela	0	1	0	0	0
Vietnam	1	1	0	0	0

Comme par les années passées, les navires des États du pavillon les plus inspectés en 2009 sont : le Panama (168), le Libéria (114), les Bahamas (94), les Îles Marshall (81), Hong Kong (68), la Grèce (55), Singapour (53), Malte (50), Chypre (40) et la Norvège (27). Les navires de ces 10 États ont fait l'objet de 74,6 pourcent de toutes les inspections. Les navires battant pavillon du Panama ont représenté 16,7 pourcent du nombre total d'inspections.

**Tableau 3 : Inspections par les centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années**

Bureau	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Région De l'Atlantique</b>					
St. John's	99	120	118	92	135
Marystown	0	0	2	1	0
Lewisporte	0	0	0	0	0
Corner Brook	1	2	4	0	2
Dartmouth	59	100	84	100	109
Sydney	1	0	1	1	1
Yarmouth	1	1	2	1	2
Charlottetown	3	6	10	6	1
Saint John NB	29	29	74	132	151
Port Hawkesbury	132	157	179	177	151
Bathurst	6	2	5	5	8
<b>Total Atlantique</b>	<b>331</b>	<b>417</b>	<b>479</b>	<b>515</b>	<b>560</b>
<b>Région du Québec</b>					
Montréal	95	101	78	77	108
Baie-Comeau	0	0	1	6	4
Rimouski	4	4	10	5	8
Gaspé	0	1	2	0	1
Québec	116	98	126	121	143
Sept-Îles	6	6	4	10	13
Port-Cartier	2	6	6	7	12
<b>Total de Québec</b>	<b>223</b>	<b>216</b>	<b>227</b>	<b>226</b>	<b>289</b>
<b>Région de l'Ontario</b>					
Toronto	8	0	5	0	3
Kingston	0	1	1	0	0
St. Catharines	8	3	1	0	4
Collingwood	0	0	0	0	0
Thunder Bay	1	0	1	11	23
Sarnia	8	13	15	23	17
<b>Total de l'Ontario</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>34</b>	<b>47</b>
<b>Région du Pacifique</b>					
Vancouver	383	420	368	435	360
Victoria	1	0	3	1	12
Prince Rupert	34	25	29	20	0
Nanaimo	1	0	0	0	2
<b>Total Pacifique</b>	<b>419</b>	<b>445</b>	<b>400</b>	<b>456</b>	<b>374</b>
<b>Région des Prairies et du Nord</b>					
Ouest de l'Arctique	1	2	3	2	2
Est de l'Arctique	6	2	1	2	5
<b>Total des Prairies et du Nord</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
<b>Voie Maritime et du Nord</b>					
Voie Maritime	0	0	0	2	0
<b>Total de la Voie Maritime</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>1005</b>	<b>1099</b>	<b>1133</b>	<b>1237</b>	<b>1,277</b>

Comme par le passé, la plupart des inspections, soit 96,8 pourcent, ont été réalisées dans trois régions, soit la Région du Pacifique (419), la Région de l'Atlantique (331) et le Québec (223)

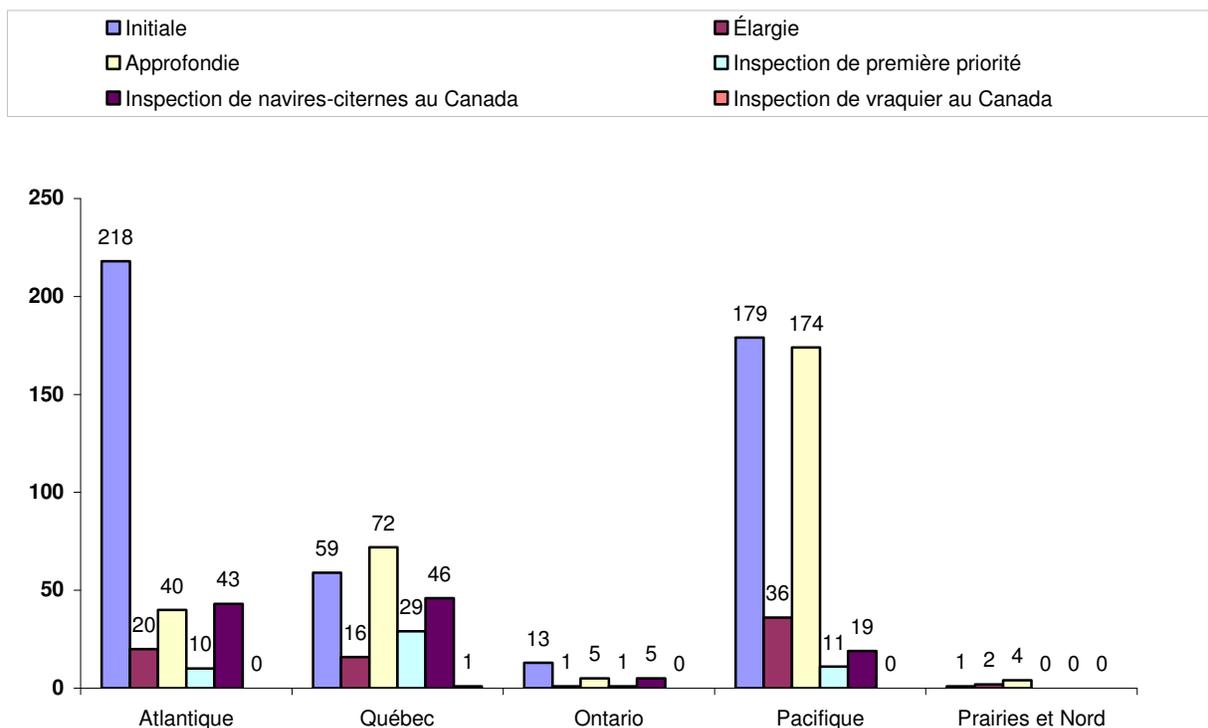
**Tableau 4 : Campagne d'inspection concentrée - inspections par les centres de Transports Canada**

Bureau	2009
<b>Région De l'Atlantique</b>	
St. John's	17
Marystown	0
Lewisporte	0
Corner Brook	1
Dartmouth	9
Sydney	0
Yarmouth	0
Charlottetown	0
Saint John NB	7
Port Hawkesbury	27
Bathurst	3
<b>Total Atlantique</b>	<b>64</b>
<b>Région du Québec</b>	
Montréal	24
Baie-Comeau	0
Rimouski	1
Gaspé	0
Quebec City	26
Sept-Îles	1
Port-Cartier	0
<b>Total de Québec</b>	<b>52</b>
<b>Région de l'Ontario</b>	
Toronto	2
Kingston	0
St. Catharines	4
Collingwood	0
Thunder Bay	0
Sarnia	1
<b>Total de l'Ontario</b>	<b>7</b>
<b>Région du Pacifique</b>	
Vancouver	95
Victoria	0
Prince Rupert	11
Nanaimo	1
<b>Total Pacifique</b>	<b>107</b>
<b>Région des Prairies et du Nord</b>	
Ouest de l'Arctique	0
Est de l'Arctique	4
<b>Total des Prairies et du Nord</b>	<b>4</b>

En 2009, le Canada a effectué une campagne d'inspection concentrée (CIC) conjointe concernant les ententes sur la mise à l'eau des canots de sauvetage dans le cadre des ME de Paris et de Tokyo. Le tableau suivant démontre les résultats des inspections effectuées par les bureaux de district pour la CIC. La Région du Pacifique a effectué 45,7 pourcent des CIC pour le compte du Canada, suivie de la Région de l'Atlantique qui en a effectué 27,4 pourcent et du Québec avec 22,2 pourcent. Chaque année, le Canada effectue des CIC, conformément aux ME,

sur les sujets de préoccupation des ME voulus afin de recueillir des données ou de les porter à l'attention de l'industrie.

**Figure 2 : Types d'inspections menées par région en 2009**



La figure 2 montre que le nombre d'inspections approfondies effectuées dans la Région de l'Atlantique représente 12 pourcent du nombre total d'inspections réalisées dans cette région par rapport à la proportion de 11 pourcent l'année précédente. Dans la Région du Pacifique, 42 pourcent des inspections sont des inspections approfondies, soit une hausse par rapport à 2008. Les inspections approfondies effectuées dans la Région du Québec ont augmenté elles aussi par rapport à 2008, pour passer à 32 pourcent.

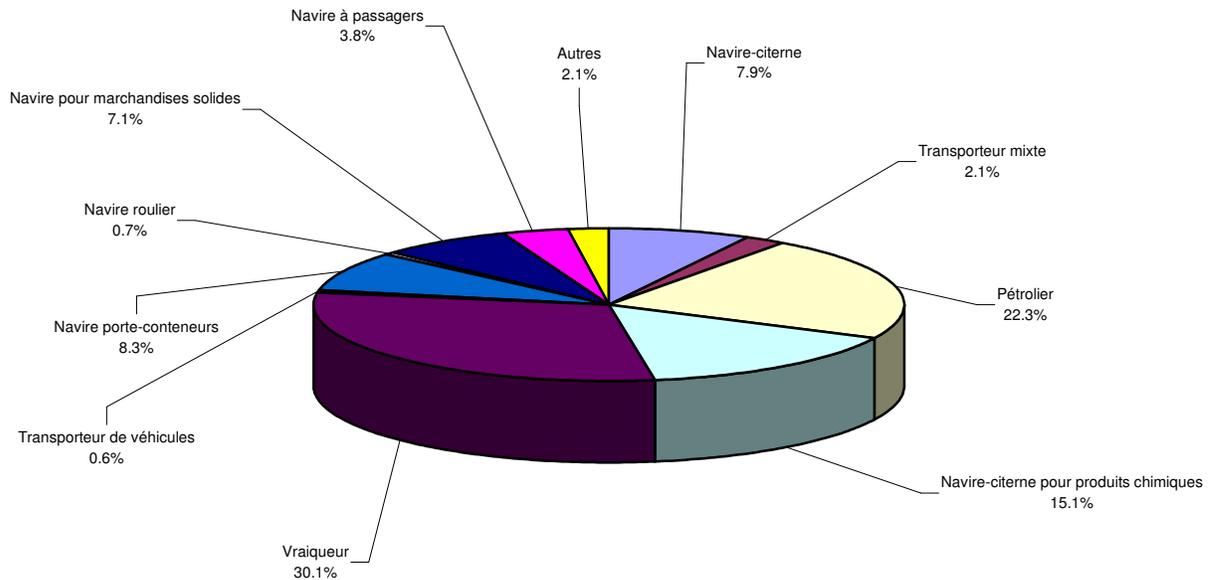
À nouveau en 2009, 75 inspections élargies ont été réalisées. Parmi les navires inspectés, 68 pourcent (51) présentaient des anomalies et 6,7 pourcent (5) ont été détenus. Le taux de détention des navires devant faire l'objet d'une inspection élargie est supérieur à la moyenne canadienne de 2,5 pourcent, puisque les inspections élargies sont plus approfondies.

**Tableau 5 : Navires détenus au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années**

FLAG STATE	2009	2008	2007	2006	2005
Antigua-et-Barbuda	2	2	0	1	1
Arabie saoudite	0	0	1	0	0
Bahamas	0	1	7	2	1
Barbade	1	0	0	0	1
Bermudes	0	0	0	0	1
Bulgarie	0	0	1	0	0
Caïmans, Îles	0	0	0	0	1
Chypre	1	0	2	1	3
Comores	0	0	0	0	1
Égypte	0	0	1	1	1
États-Unis	0	1	0	0	0
Gibraltar	0	0	0	1	0
Grèce	2	1	0	1	1
Hong Kong	1	3	0	2	4
Italie	0	0	0	0	1
Jamaïque	0	0	1	0	0
Japon	0	0	0	1	0
Libéria	3	3	1	1	5
Lituanie	1	0	1	0	2
Malaisie	0	0	1	0	0
Malte	6	4	4	2	4
Man, Ile de	0	0	0	1	0
Marshall, Îles	2	7	2	1	1
Mexique	0	0	0	0	1
Mongolie	0	0	0	0	1
Norvège	1	0	1	0	1
Panama	4	6	15	8	14
Pays-Bas	0	1	0	0	1
Royaume Uni	0	0	1	0	0
Russie, Fédération de	0	0	0	2	0
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1	1	1	1	1
Singapour	0	0	1	1	2
Suède	0	0	0	0	1
Suisse	0	0	1	0	0
Taïwan	1	0	0	0	0
Turquie	0	1	0	0	0

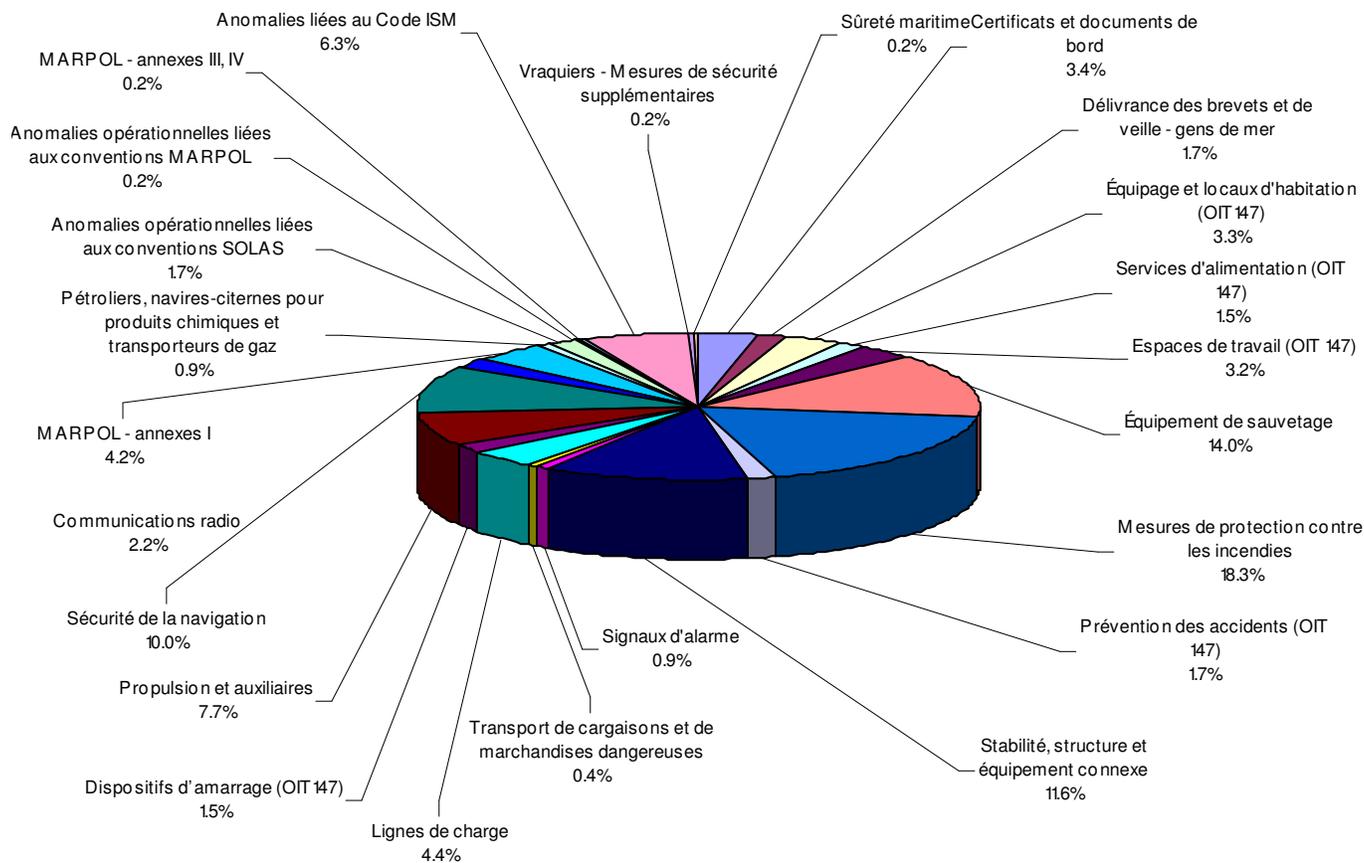
Malte est l'État du pavillon dont on a détenu le plus grand nombre de navires (6) alors que quatre de ses navires avaient été détenus en 2008, suivi par le Panama (4), le Libéria (3), Antigua-et-Barbuda (2), la Grèce (2) et les Îles Marshall (2).

**Figure 3 : Navires inspectés par type**



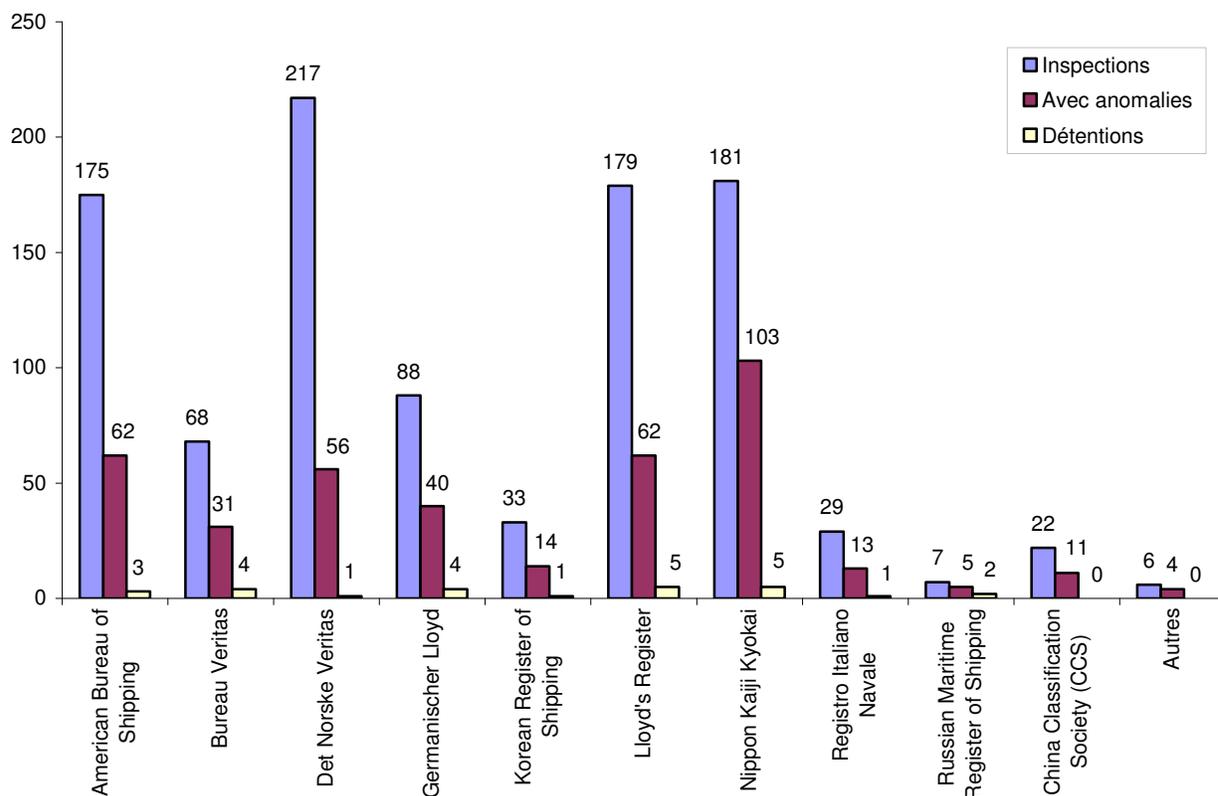
Comme c'était le cas au cours des trois années précédentes, le nombre total d'inspections de navires-citernes, y compris les navires-citernes pour produits chimiques, les pétroliers et les autres navires-citernes (45,3 pourcent), a dépassé le nombre d'inspections de vraquiers (30,1 pourcent). Ce taux d'inspection témoigne de l'engagement continu de Transports Canada de cibler les navires à risque élevé pénétrant dans les ports canadiens.

**Figure 4 : Anomalies par catégorie**



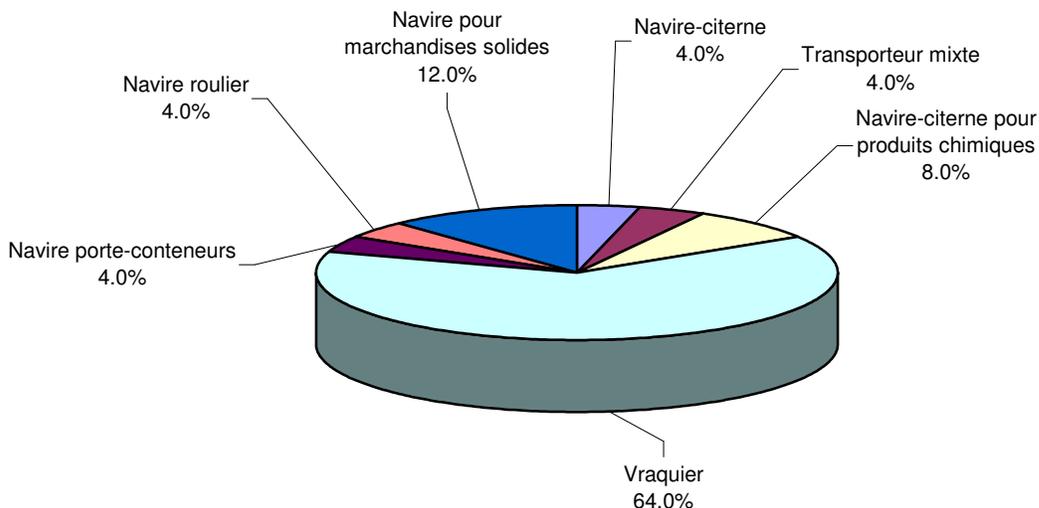
Les 401 navires pour lesquels des anomalies ont été relevées comportaient en tout 1 615 déficiences, ce qui est moins élevé qu'en 2008. Certaines améliorations ont été notées au chapitre des mesures de protection contre l'incendie, quoiqu'un nombre accru d'anomalies liées à l'« équipement de sauvetage » ont été mises en évidence par la campagne d'inspection concentrée concernant les ententes sur la mise à l'eau effectuée en 2009. Toutefois, la plupart des anomalies (61,6 pourcent) ont encore trait à l'équipement essentiel et à la structure des navires.

**Figure 5 : Nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par une organisation reconnue**



La plupart des navires inspectés au Canada durant la période ont été classés par 10 organisations reconnues (sociétés de classification) indiquées ci-dessus. En 2009, cinq organisations reconnues ont classé 89,3 pourcent des inspections, à savoir Det Norske Veritas (217) et Nippon Kaiji Kyokai (181), Lloyd's Register of Shipping (179), l'American Bureau of Shipping (171) ainsi que Germanischer Lloyd (88).

**Figure 6 : Détentions par types de navires**



Comme par les années antérieures, les vraquiers sont en tête des détentions avec 61,5 pourcent, donc une hausse importante par rapport à la proportion de 38,7 pourcent enregistrée en 2008. En 2009, le pourcentage des détentions pour tous les autres types de navires, à l'exception des navires à passagers, a diminué. En 2009, le pourcentage des détentions pour les navires à passagers a augmenté pour passer de 0 pourcent, enregistré en 2008, à 3,8 pourcent.